Formation, jeunesse et éducation: participation de la République Tchèque aux programmes communautaires

1998/0067(CNS) - 17/07/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Dietrich ELCHLEPP (PSE, D) sur la participation de la République tchèque aux programmes communautaires dans les domaines de la formation, de la jeunesse et de l'éducation, le Parlement européen approuve la proposition de décision en insistant sur 2 points : -il demande que chaque fois qu'une contribution nationale complète la mobilisation des ressources du budget communautaire, la Commission informe dûment l'autorité budgétaire de la ventilation des montants octroyés, -il souhaite que pendant toute la durée de l'application des programmes à la République tchèque, les instances d'exécution veillent au caractère équilibré des échanges, en encourageant notamment, la mobilité des enseignants, des élèves et des étudiants en direction de ce pays (les flux de mobilité en sens inverse étant presque assurés).